

# La Croix-Rouge et la prévention des accidents

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **73 (1964)**

Heft 7

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-683931>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



## La Croix-Rouge et la prévention des accidents

Un accident a presque toujours une cause profonde, il n'est pas le fait d'un simple hasard. La prévention des accidents, l'éducation de la population: deux champs où la Croix-Rouge est appelée à jouer un rôle important, qu'il s'agisse de la sécurité routière ou nautique, de la sécurité dans l'industrie et au foyer.

La route prélève un tribut de plus en plus lourd de vies humaines, ses principales victimes étant les enfants et les vieillards. L'ignorance, la négligence ou un mauvais état de santé sont les principales causes des accidents qui ont laissé des morts ou des blessés. Chez soi également, nul n'est à l'abri de dangers d'accidents — manutention imprudente de cordons électriques, absence de poignées dans les salles de bain, chauffe-eau à portée de main d'un tout petit, parquet trop bien ciré, escaliers mal éclairés et... c'est l'accident.

Dans l'industrie, les accidents se chiffrent par milliers chaque année. Des foulures, des luxations provoquées par la manutention d'objets lourds, des intoxications affectant les poumons et la peau: ce ne sont là que quelques exemples.

Bien que la sécurité — qui devrait normalement être enseignée aux enfants dès leur âge le plus tendre par les parents et plus tard aussi par l'école — constitue un problème dont les gouvernements, les syndicats ouvriers et patronaux, les autorités locales se préoccupent dans la plupart des pays, deux champs d'action restent ouverts à la Croix-Rouge:

— *L'intervention sur les lieux mêmes d'un accident, grâce aux postes de secours installés par son intermédiaire le long des routes et dans les usines, grâce également aux trousse de secours dont elle recommande l'usage aux familles, et l'appui qu'elle est en mesure de prêter aux organismes responsables de l'éducation au sein de la collectivité: famille et école;*

— *L'éducation de la population en vue de la prévention d'accidents de toute sorte, dans le cadre de campagnes d'information s'adressant plus particulièrement aux enfants et aux travailleurs: enseignement des premiers soins, des méthodes de réanimation, cours de soins au foyer.*

Traverser la chaussée représente un danger pour les enfants?

*La Croix-Rouge forme des groupes de volontaires pour les escorter.*

Certaines routes font de nombreuses victimes?

*La Croix-Rouge lance une opération de premiers secours sur route et détache des patrouilles mobiles de secours.*

Les décès par suite de noyades sont particulièrement fréquents?

*La Croix-Rouge intensifie l'organisation de cours de sauvetage nautique et l'enseignement de la réanimation artificielle.*

Si les méthodes appliquées varient d'un pays à l'autre, le but est partout le même: faire disparaître dans toute la mesure du possible les accidents de la chronique des « faits divers » en enseignant à la population les possibilités de s'en protéger.